

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 70-22**

Le soussigné donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **20 janvier 2025**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 70-22** modifiant le *Règlement numéro 70 interdisant le virage à droite au feu rouge en ce qui a trait à l'intersection Laframboise/Derome*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 28 janvier 2025.



Me André Cordeau  
Greffier par intérim